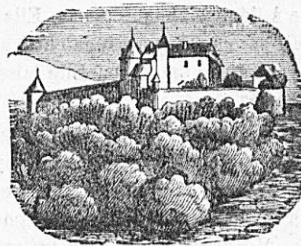




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT : **JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 9⁰⁰ 1²⁵ 4³⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c.,
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 80 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vo-
 gler, à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

BULLE, le 5 novembre 1901.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Affaire des congrégations. — On n'attend pas avant trois semaines le prononcé du Conseil fédéral sur la question de l'établissement de congréganistes français en Suisse.

Marques de rabais. — Une société, nouvellement fondée, cherche à conclure des traités pour l'émission de marques de rabais avec des commerçants et industriels dans plusieurs villes de la Suisse. Nous sommes en possession de preuves que ce système de rabais est de nature très douteux, et nous allons le soumettre à un examen approfondi. Nous donnerons plus tard des communications plus explicites. Pour sauvegarder les intérêts de nos commerçants et industriels, nous voulons cependant attirer sans retard l'attention de ceux-ci sur les dangers qu'implique ce nouveau genre de négociations.

Secrétariat
 de l'Union suisse des arts et métiers.

Nord-Est suisse. — Vendredi et samedi a eu lieu à Zurich l'assemblée des actionnaires du Nord-Est suisse.

A la votation définitive, 34,770 voix sont représentées. Après la réduction légale, il reste 28,046 voix.

Par 27,835 voix, la proposition du conseil d'administration de ratifier définitivement le contrat de rachat est adoptée.

Zurich. — La police vient d'arrêter une modiste, Mlle Anna F., accusée d'avoir volontairement mis le feu à la maison de la Zweierstrasse, à Zurich, dont nous avons annoncé le récent incendie.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 22

Le Pêcheur du Léman.

Nouvelle, par G. DUCÉUR

— Elle sera à toi avec peu de bonne volonté.
 Hedwige rougit.
 — Je ne te comprends, dit-elle.
 — Comme si cette visite ne te concernait point.
 — D'où le sais-tu ?
 — Sans le vouloir, j'ai entendu les paroles qu'échangeaient papa et maman.
 — Et ces paroles ?
 — Les voici en quelques mots : Alphonse Berloz est de retour. M. Berloz a demandé ta main pour son fils.
 Hedwige pâlit.
 Serait-ce vrai ? Alphonse l'aimerait ? Quelle avait donc été sa folie à la villa Solla !
 — Cette nouvelle t'attriste, ma sœur ?
 — Non ! elle m'étonne seulement. Je ne m'y attendais pas.
 Je le connais si peu ! Il ne m'a jamais parlé d'amour.
 — Hein !... N'avez-vous pas dans plusieurs fois l'hiver dernier ? Vous étiez beaux tous les deux.

die. L'enquête a établi que le feu avait pris dans un petit corridor qui se trouve derrière le magasin de Mlle F., et qui ouvre sur la cage de l'escalier. On a, en outre, trouvé le matin après l'incendie, dans le magasin de la modiste, un bidon à pétrole, appartenant à Mlle F., et qui contenait encore deux litres de pétrole. Or, il a été constaté que 3 jours auparavant Mlle F. avait acheté 4 litres de pétrole et elle n'a pu justifier l'emploi des 2 litres manquants.

Enfin, on a appris qu'en juillet dernier, Mlle F. avait assuré ses marchandises, des articles pour chapeaux, pour 3300 fr. et son mobilier pour 700 fr., alors que marchandises et mobilier étaient d'une valeur bien inférieure. On sait aussi que Mlle F. avait le projet d'émigrer en Amérique, mais qu'elle n'avait pas l'argent nécessaire pour son voyage. Quoi qu'il en soit, les charges qui pèsent sur Mlle F. ont été jugées assez graves pour que l'arrestation ait été maintenue.

Si les soupçons se confirment, le cas de Mlle F. se compliquera singulièrement au fait que l'incendie a causé la mort de deux personnes.

Berne. — Les cafetiers de Thoun ont décidé de vendre le vin nouveau 1 fr. le litre.

Cependant, on peut acheter dans le canton de Vaud, chez les vigneron, autant de vin nouveau que l'on veut à 25 centimes le litre et même à moins.

Schwytz. — Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre est mort Mgr J. Marty, chapelain de la Garde suisse au Vatican. Né en 1840, Mgr Marty avait été successivement professeur au collège de Schwytz, directeur de l'École normale, puis curé à Wettingen, en Argovie. Appelé au poste de chapelain de la Garde suisse, à Rome, il avait été créé, en 1890, camérier du pape. Il était, avec MM. Bommer, Kälin et Gyr, un des auteurs

du Festspiel de Schwytz. M. Marty était en séjour à Schwytz pour y prendre du repos.

Vaud. — Les funérailles d'Aloys Fauquez ont eu lieu jeudi après midi à Lausanne; elles ont été une imposante manifestation ouvrière. Le cortège comptait environ 2000 participants, avec une quarantaine de drapeaux et deux corps de musique.

L'autopsie du corps de M. Fauquez a été faite mercredi par les docteurs Roux, Damiéville, Mœhrlein et Pinard. Elle a fait constater l'existence de calculs énormes dans les rognons et d'une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon dans la vésicule biliaire. Les médecins ont déclaré qu'il était étonnant que, dans des conditions pareilles, le malade — qui devait beaucoup souffrir depuis longtemps — ait pu vivre jusqu'à présent.

— Mardi matin, en même temps qu'un gendarme vaudois, deux voyageurs, un homme et une demoiselle, prenaient à Cadrefin le bateau à vapeur *Escher*. C'étaient les seuls passagers. Lorsque le bateau se trouva à 400 mètres environ du canal de la Broye, l'homme se précipita tout d'un coup dans le lac. Le capitaine du bateau fit faire machine en arrière et mettre la chaloupe à l'eau; mais l'équipe ne put retirer qu'un cadavre. Le noyé, dont l'identité n'a pu encore être établie, a été transporté à la Sauge.

— Le gros lot de la loterie de l'Exposition cantonale vaudoise reste à Vevey. Le gagnant est un voyageur de la maison Roussy, M. Guggenheim.

Valais. — On a enseveli samedi à Glis, près Brigue, une brave vieille femme, Mme veuve Barbara Schöpfer, née Blatter, qui devait être la doyenne du canton. En effet, elle naquit à Sion le 30 décembre 1799, ce qui fait qu'elle a vu trois siècles. Elle conserva jusqu'à sa fin toutes ses facultés et il n'était pas rare, l'année passée, de la rencontrer s'appuyant sur sa canne pour se ren-

l'emporterait, et tout serait dit. Un peu de reconnaissance peut être, c'est ce qu'elle lui conservait.

Pauvre Pierre!

A cette heure même, il était sur le lac, tout à sa tâche. Mais sa pensée voltigeait sous les arcades de verdure de la villa Solla, suivant la jeune fille, dont il s'imaginait voir la silhouette s'élevant nettement sur le feuillage épais d'une allée sombre. Pauvre Hedwige!

Avoir jeté des braises dans le cœur du brave garçon et ne pas les éteindre? Pourquoi donc l'avait-elle invité à s'approcher d'elle ce soir de juin lorsqu'elle le surprit à son poste d'observation amoureux?

Et il n'eût sans doute jamais franchi la distance qui les séparait l'un de l'autre, car il était trop honnête pour risquer une déclaration si elle ne l'avait pas troublé par un sourire provoquant.

Mais Pierre, que dirait-il? Que ferait-il en apprenant cette nouvelle qui allait anéantir d'un seul coup, brutalement, toutes les belles chimères qui germaient sur son front? Serait-il de force à supporter cet ébranlement de ses projets sans être brisé pour la vie?

Oh bien, au daciens jusqu'au mépris du monde et de ses entours, n'essayerait-il point de s'opposer avec les énergies de son caractère entier à l'union de celle qu'il aime avec Alphonse Berloz.

(A suivre.)

le. rue de Gruyères.

LES

neux.

naissance permettent
 ment aux personnes
 couleurs, manque

fiant.

pharmacies.

contrefait, le public
 portent sur l'étiquette

BOURG

tail dite de la

embre.

AUX VEAUX

n de police
 e Fribourg.

hie.

ulle, est ouvert toute l'année
 mois.

— L'atelier est chauffé.

SE, Fribourg.

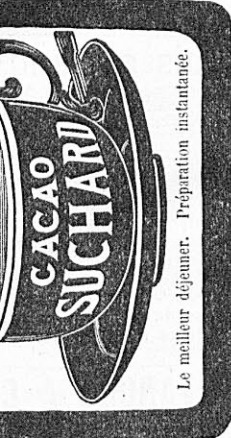
ns favorables, des

onds

arantis par cautionne-
 ar hypothèque moyen-

achèterait

de gras, demi-gras et
 dressés à 1-200 offes à
 o Vella, Giubiasco (Tessin).



EMILE LENZ, IMP-ÉDITEUR

dre à l'église chaque matin. Elle était très pauvre, mais ses concitoyens tenaient à s'honorer en pourvoyant à son entretien. Elle laisse une fille octogénaire.

Genève. — Jeudi soir, les gendarmes de Vésenaz aperçurent le nommé Lany circuler par le village, en état d'ivresse. Comme il ne causait aucun scandale, ils le laissèrent poursuivre son chemin. Vendredi matin, on a trouvé ce malheureux complètement brûlé, gisant auprès de l'âtre. On se rend facilement compte de ce qui s'est passé. Lany est tombé dans l'âtre et, vu son état, il n'a pas eu la force de se relever.

ÉTRANGER

Guerre du Transvaal. — Lord Kitchener télégraphie de Prétoria, le 1^{er} novembre :

« Je viens d'apprendre qu'une attaque grave a été dirigée contre une colonne commandée par le colonel Benson, à 20 milles au nord de Bethel (entre Ermelo et Heidelberg). L'attaque a eu lieu par le brouillard.

» On rapporte que les Boers étaient au nombre d'environ 1000 hommes. Ils se sont emparés de deux canons qui se trouvaient à l'arrière-garde. J'ignore s'ils ont pu les emmener.

» Nos pertes sont élevées, je le crains. Le colonel Benson est blessé, mais non grièvement.

» Une colonne de secours lui est arrivé jeudi matin. »

Une deuxième dépêche, datée de Prétoria, 1^{er} novembre, 2 h. 15 du soir, annonce que le colonel Barker est parti le 31 octobre, à 2 heures, de la ligne occupée par la police du sud de l'Afrique et a rejoint la colonne Benson le 1^{er} novembre de bonne heure sans rencontrer de résistance.

Il annonce que le colonel Benson a succombé à ses blessures. Les autres pertes sont de 66 tués, parmi lesquels 1 lieutenant-colonel, 1 commandant et 6 officiers subalternes. Il y a 169 blessés, dont 13 officiers. On croit que les canons ont été retrouvés, mais on ne sait rien de précis.

Le War Office apprend que le lieutenant Boyle, capturé par De Wet le 23 novembre 1900, a été fusillé le 22 octobre 1901, sur l'ordre de Philippe Botha.

La *Berliner Tageszeitung* reçoit d'une source qu'on croit bien informée la nouvelle que les Boers se sont emparés du dépôt principal des chevaux de l'armée anglaise, dans le voisinage immédiat de Capetown. Ils y auraient pris plusieurs milliers de chevaux.

Lord Kitchener télégraphie de Prétoria que le général Kekevitch a surpris le commando van Albert, campé à Beestekraal, à 30 milles au nord-est de Rustenbourg, et a capturé 78 Boers.

Suivant la *Neue Presse*, plusieurs centaines de chevaux venant de Russie sont arrivés jeudi à Vienne d'où ils vont être dirigés sur l'Afrique du Sud. Ces chevaux sont destinés à l'armée anglaise.

M. Potgieter, bourgmestre de Prétoria, de passage à Vienne, a déclaré au cours d'une interview qu'il était possible de prévoir la fin de la guerre et que 20 à 25,000 Boers étaient encore en campagne.

Une nouvelle liste publiée à Prétoria porte les noms de dix-sept chefs boers condamnés au bannissement perpétuel.

Christian Botha, cousin du général en chef, a été fait prisonnier près de Volkerust.

France. — M. Santos-Dumont s'est rendu à la préfecture de police de Paris et a remis entre les mains de M. Lépine une somme de 25,000 fr. qui lui avait été remise par M. Deutsch. Cette somme devra être distribuée, en leur nom à tous deux, aux nécessiteux de la ville de Paris, dont le préfet, par ses fonctions, est à même de connaître et d'apprécier la misère. Ce montant a été remis

sans préjudice de la somme de 50,000 fr., moitié du grand prix de l'Aéro-Club qui sera donné aux pauvres de Paris par M. Santos-Dumont, si, comme il faut l'espérer, la Commission d'aérostation décerne ce prix au jeune et intrépide aéronaute.

— *L'Echo de Paris* se dit en mesure de confirmer que l'amiral Caillard a reçu la mission de diriger l'escadre française, partie vendredi de Toulon, vers le port de Smyrne, où il fera débarquer des marins en nombre suffisant pour saisir les douanes turques. L'escadre française emporte pour trois semaines de vivres. Elle est arrivée aujourd'hui, mardi, au point où elle doit débarquer.

Un très haut fonctionnaire de la marine aurait déclaré à un rédacteur du *Gaulois* que l'amiral Caillard est porteur d'instructions strictes et sévères, qu'il mettra immédiatement en exécution dans le cas où ce qu'on appelle la démonstration navale ne serait pas efficace.

Il n'est pas douteux qu'on n'aille, s'il le faut, jusqu'au canon.

Les journaux croient néanmoins que le sultan cédera avant la démonstration.

La Turquie a cependant commencé à bouger. Dès qu'il eut appris le départ de l'escadre française, le sultan eut recours à toutes sortes de ruses et de biais.

Le 2 novembre au matin, il a publié un iradé homologuant à 344,000 livres turques (somme demandée) le montant de la créance Lorando, et des télégrammes déclarant que tout était fini, oublié, et que la France n'avait plus rien à exiger.

Il est clair que la France, profitant de l'effet produit par la démonstration navale, entend s'assurer une meilleure situation à Constantinople et éviter le retour trop fréquent d'incidents semblables à celui qui a amené le conflit. « Une escadre française ne se déplace pas pour 344,000 livres turques », dit fièrement un journal parisien. M. Delcassé veut faire régler une série de conflits pendants, mais il tient aussi à rendre quelque prestige à son ambassade à Constantinople, un peu éclipsée par celle d'Allemagne.

Italie. — On se chuchote à Rome que la reine-mère Marguerite n'est pas dans les meilleurs termes avec son fils Victor-Emmanuel III.

La reine Marguerite serait indignée de voir le jeune roi incliner à gauche vers le ministère Zanardelli et même vers les socialistes. Elle voit avec peine que le gouvernement se dispose à la rentrée à présenter un projet de loi qui instituerait le divorce.

D'autre part, le roi est fort mécontent de l'intention qu'aurait sa mère de se remarier avec un général piémontais, ancien aide de camp du roi Humbert. Il aurait défendu à la reine Marguerite de se rendre à Rome aujourd'hui, 2 novembre, pour prier sur le tombeau du roi assassiné.

Allemagne. — Le vapeur *Herzog* est revenu du sud de l'Afrique à Hambourg avec une énorme cargaison de salpêtre à bord. Ce salpêtre était destiné à la fabrication de poudre pour les Boers; mais les Anglais ont obligé les fabriques de poudre établies sur le territoire portugais à le renvoyer à Hambourg.

Autriche-Hongrie. — Le *Neues Wiener Journal* annonce que 23 personnes, hommes, femmes et enfants qui travaillaient aux champs, ont été surpris et dévorés par des loups près de Witebsk, en Pologne.

Russie. — Une dépêche au *Matin* dit qu'une violente tempête s'est déchaînée sur le lac Baïkal, en Sibérie, lundi dernier. Il y aurait 170 victimes, la plupart des pêcheurs.

Etats-Unis. — Presque tous les chefs des grands syndicats d'accaparement sont actuellement à Washington dans le but d'obtenir du président qu'il abandonne son projet de législation contre les « trusts ».

Le président reste ferme et refuse de recevoir même les plus importants des chefs des syndicats.

— Le fameux cirque de Buffalo Bill a éprouvé un véritable désastre. Un train spécial, transportant tout son personnel, son matériel et sa cavalerie, a été détruit dans un accident à Linwood (Caroline du Nord).

Il y a eu 110 chevaux tués dont un évalué à 25,000 fr. Une centaine ont été blessés.

Buffalo Bill a échappé sain et sauf à la catastrophe. Ses pertes totales s'élèvent à environ 300,000 fr.

— De riches Hollandais s'occupent de l'établissement d'une colonie de Boers et de Hollandais dans l'Etat de Wyoming. Ils ont acheté 300,000 acres de terrain et ont fait les levés typographiques pour la construction d'un canal et d'un système d'irrigation gigantesque qu'on commencerait immédiatement.

Chine. — Suivant des nouvelles transmises par des missionnaires, une tentative d'assassinat a été commise contre l'impératrice au moment où elle s'embarquait pour passer la rivière avant d'entrer à Honan-Fou. Le coupable, armé d'une pique, a tué un domestique, mais n'a pas pu toucher l'impératrice; il a été tué immédiatement à coups de sabre.

— A Tien-Tsin, un violent incendie a détruit les magasins de la caserne des fusiliers gallois. Deux fusiliers et deux soldats allemands ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire pour le mardi 12 novembre.

Signalement. — On n'a pas encore pu identifier le cadavre de la femme repêchée le 23 octobre, vers 10 heures du matin, dans l'étang de la Chassotte, près Fribourg. Voici le signalement de cette personne, qui pourra peut-être la faire reconnaître et que les journaux sont priés de reproduire :

Age 35 à 40 ans; petite taille, obèse; chevelure brune, grisonnante aux tempes; habits noirs: fichu de dentelle noire sur la tête; taille et jupe en satinette façonnée; bas de coton noir avec jarretières en élastique bleu-clair; bottines de drap noir avec élastiques; jupon noir avec volants; corset gris-blanc; chemise blanche, brodée, marquée d'une petite croix rouge sur le devant; pas de bague aux doigts; aux oreilles, des boucles noires montées sur or; mouchoir blanc avec l'initiale C ou G brodée en blanc. Ce mouchoir se trouvait dans un petit sac noir ramassé sur le talus de l'étang, et qui contenait 60 centimes en menue monnaie.

A la frontière veveysanne. — A la Tuilière, campagne de la commune de Jongny, une maison située sur un col déverse les eaux de son toit en partie dans la direction du Léman et en partie dans celle d'Attalens, canton de Fribourg. La pluie qui tombe sur les toits de la Tuilière s'enfuit, au hasard des gouttières, aux deux extrémités du monde, Méditerranée ou mer du Nord; la ligne de partage des eaux passe par le faite.

Accident. — Vendredi dernier, Jean Colland, de St-Aubin, s'est laissé prendre le bras gauche dans l'engrenage d'une machine à battre. Le bras a été horriblement mutilé. Un premier pansement a été fait par M. le Dr Tücher, de Salavaux. Le malade a été ensuite conduit à l'hospice d'Estavayer, où on a dû faire l'amputation.

G R

Votation. — se rattachant sur jeudi 7 midi, au Cercle 1^{er} étage, avec Elections po la députation au

Appel. — En Section des commes sages a bien voulu spéciaux pour jeun

Ces études sont gens au bénéfice d

Les employés ser ou pour une partie dans ce dernier cas

Les personnes d cantonal, le droit d

Les leçons, confi données le mardi, G

comme ci-après.

Les jeunes gens suivre sérieusement auprès de M. Julien

commerçants. Ils prochain, à 9 heures

des Chanoines, car, leçons auront lieu

Les frais de cet e cantonal, par la caï tion des commerçat

9 à 11 h. Com 11 à 12 » Géog

1 1/2 à 3 1/2 » Cor

gt 3 1/2 à 4 1/2 » Stén

Nominatio bre, le Conseil d'

à Cressier, inst

Marsens.

Enseignem l'appel de M. I

communes se son

VENTE

Bouleyres : billons sapin, 1 bi

3 billons hêtre, 3 car

50 lattes, 30 moule

800 fagots hêtre, 20

de branches. Rendez vous, 9

Oonde. L'Inspecteur f

MISES

tion, plantes, billon

forêts du Réplegnz

Les mises auront

favorables condition

Rendez vous des m

l'anberge communal

Le

La sou pour les 143 numé

rière Bellegarde, M

Jacques I

A VE

Un bon et joli D

et quelques perches, arbres fruitiers, mai

et écurie, situé à qu

GRUYÈRE

Votation. — Les électeurs de la Gruyère se rattachant au parti libéral sont convoqués sur **jeudi 7 novembre**, à 1 heure de l'après-midi, au Cercle des Arts et Métiers de Bulle, 1^{er} étage, avec l'ordre du jour suivant :

Elections pour le renouvellement intégral de la députation au Grand Conseil.

(Communiqué.)

Appel. — En suite d'une demande formulée par notre Section des commerçants, l'Office cantonal des apprentissages a bien voulu décider l'ouverture à Bulle de *cours spéciaux pour jeunes commerçants*.

Ces études sont *obligatoires et gratuites* pour les jeunes gens au bénéfice d'un contrat d'apprentissage.

Les employés seront admis aussi pour le programme ou pour une partie seulement, avec légère finance imposée dans ce dernier cas.

Les personnes du sexe féminin ont, d'après le règlement cantonal, le droit de suivre les cours.

Les leçons, confiées à un spécialiste très qualifié, seront données le mardi, 6 heures durant, conformément au programme ci-après.

Les jeunes gens et les jeunes personnes intentionnés de suivre sérieusement ces cours sont invités à s'annoncer auprès de M. Julien Pittet, président de la Société des commerçants. Ils peuvent aussi se présenter vendredi prochain, à 9 heures du matin, au local de dessin, maison des Chanoines, car, exceptionnellement, cette semaine, les leçons auront lieu vendredi.

Les frais de cet enseignement seront supportés par l'Office cantonal, par la caisse communale de Bulle et par la Section des commerçants.

PROGRAMME

- 9 à 11 h. Comptabilité.
- 11 à 12 » Géographie commerciale.
- 1 1/2 à 3 1/2 » Correspondance française, allemande, langue allemande.
- 3 1/2 à 4 1/2 » Sténographie ou arithmétique commerciale.

Nomination. — Dans sa séance du 31 octobre, le Conseil d'Etat a nommé Mlle Céline Nigg, à Cressier, institutrice à l'école des filles de Marsens.

Enseignement professionnel. — A l'appel de M. Léon Genoud, des délégués des communes se sont rencontrés à l'école d'Echarlens

pour s'occuper de l'organisation d'un cours d'enseignement professionnel dans la Basse-Gruyère. L'idée a rencontré faveur, les préposés communaux présents sont disposés à voter les sacrifices nécessaires.

Garde à vous! — Le canton de Fribourg est inondé depuis quelque temps d'un exemplaire d'un journal imprimé à Genève, rue du Mont-Blanc, dirigé par un M. de la Chapelle et se disant journal d'actualité et d'information mondaine. Pourquoi ce généreux envoi?

Sans être subtil, le lecteur ne tarde pas à le deviner. Un article intitulé « La Fortune » raconte l'aventure d'un garçon de magasin auquel un lot de 200,000 fr. vient, paraît-il, de tomber sur sa tête. L'article expose ensuite toutes les séductions et les avantages certains qu'offre la loterie de Budapest.

Garde à vous!

A ce propos, voici un exemple à suivre : Une personne de Nyon reçut l'autre jour d'un collecteur un billet de la fameuse loterie de Hambourg, avec l'assurance qu'elle obtiendrait infailliblement un excellent lot. Elle est priée d'envoyer sans retard le prix du billet, ou, dans le cas qu'elle méprisât la fortune qui lui était offerte, de retourner son billet.

Cette personne répondit aussitôt au collecteur : « Je garde le billet que vous m'avez envoyé, et comme il est infailliblement bon, veuillez en retenir le prix sur le lot qui me sera échu et m'envoyer le reste. »

VARIETES

Les revenus de Krupp. — Pour un homme qui a de jolis revenus, M. Krupp, le grand industriel d'Essen, est un homme qui a de jolis revenus, puisqu'ils dépassent sensiblement ceux de son empereur, Guillaume II.

Pour l'impôt, M. Krupp a évalué son revenu à 21 millions de marks, et l'on se doute bien qu'il n'a pas exagéré... au contraire. L'an dernier, il accusait 16 millions et, il y a trois ou quatre ans,

il flottait entre 6 et 7 millions. Or, la liste civile du roi de Prusse qui, en qualité d'empereur d'Allemagne, n'en a aucune, se monte à 15 millions.

M. Krupp jouit donc, cette année, d'un revenu supérieur d'au moins six millions de marks à celui de Guillaume II.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois d'octobre 1901.

Naissances :

Berthet, Caroline-Maria, fille de Charles, de Bulle. — Gavin, Henri-Louis, fils de Paul, de Moudon et Brenles. — Bernasconi, Jeanne-Lina, fille de François, de Bizzarone (Italie). — Genoud, Louis-César, fils d'Alfred, de Châtel-St-Denis. — Morand, Blanche-Marie, fille de Firmin, du Pâquier. — Brulhart, Gaston-Alexis, fils de Julien, de Brunisried.

Mariages :

Chiffelle, Joseph, liquoriste, de Fribourg et Neuveville, et Lacuisse, Aurélie, née Broye, de Reims (France). — Ruffieux, Jean, agriculteur, de Gnin, et Jaquier, Marie-Rosine, cuisinière, de Prez-vers-Siviriez. — Romanens, Alfred, agriculteur, de Marsens et Sorens, et Repond, Flavie, lingère, de Charmey et Villarvolard. — Magnin, Louis, agent de police, de Bulle et Marsens, et Chollet, Marie-Catherine, ménagère, de Charmey et Crésuz. — Corminboeuf, Julien, comptable, de Domsdidier, et Garin, Marie-Agathe, ménagère, de Bulle. — Savary, Jean-Etienne, domestique, de Grangettes, et Droux, Louise-Gasparie, ménagère, de La Joux.

Décès :

Mürner, Félicie-Marguerite, de Reichenbach; 45 ans. — Lévy, Moïse, de Biesheim (Alsace); 57 ans. — Morand, Marie-Elisabeth, du Pâquier; 64 1/2 ans. — Torriani, Ida-Reine-Alice, de Bulle et Roncate; 19 mois.

Pour fr. 4.80

les 6 mètres Loden d'hiver, 100 cm. large. Lainages, soieries et cotonnerie pour robes et blouses de dames et draperie hommes dans tous les prix. Echantillons et catalogue illustré de tous nos articles franco par les Grands magasins F. Jelmoli, s. a., Zichur.

Aux personnes d'un certain âge,

si souvent sujettes aux refroidissements, nous leur conseillons le réconfortant et fortifiant par excellence, qui a obtenu à lui seul plus de 20 médailles et diplômes, le véritable Cognac Golliez ferrugineux. Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Exiger la marque des Deux Palmiers. Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, à MORAT

ferme et refuse de recevoir les chefs des syndicats. de Buffalo Bill a éprouvé Un train spécial, transportant son matériel et sa cavalerie, a eu un accident à Linwood

vieux tués dont un évalué me ont été blessés.

é sain et sauf à la catastrophe s'élèvent à environ

dais s'occupent de l'établissement de Boers et de Hollandais. Ils ont acheté un train et ont fait les levés de construction d'un canal et un gigantesque qu'on comment.

des nouvelles transmises une tentative d'assassinat de l'impératrice au moment de passer la rivière avant le coupable, armé d'une arme, mais n'a pas pu tuer immédiatement à

violent incendie a détruit une partie des fusiliers gallois. Les soldats allemands ont été

FRIBOURG

Le Grand Conseil est ordinaire pour le mardi

On n'a pas encore pu la femme repêchée le matin, dans l'étang de Bourg. Voici le signalement qui pourra peut-être la retrouver. Les journaux sont priés de

te taille, obèse; chevelure tempes; habits noirs: sur la tête; taille et jupe de coton noir avec jarretière; bottines de drap noir avec volants; robe blanche, brodée, marron sur le devant; pas aux oreilles, des boucles mouchoir blanc avec l'initiale. Ce mouchoir se vendait 60 centimes en

veysanne. — A la Tuilerie commune de Jongny, une déverse les eaux de son section du Léman et en ens, canton de Fribourg; les toits de la Tuilerie s'enlèvent, aux deux extrémités, ou mer du Nord; la x passe par la faite.

di dernier, Jean Colland, prendre le bras gauche machine à battre. Le bras dé. Un premier pansement l'ûcher, de Salavaux. Le aduit à l'hospice d'Ests-amputation.

VENTE DE BOIS

Bouleyres : Samedi 23 novembre : 63 billons sapin, 1 bille frêne, 1 bille chêne, 3 billons hêtre, 3 carrons, 35 poteaux chêne, 50 lattes, 30 moules hêtre, 10 moules sapin, 800 fagots hêtre, 200 fagots sapin et 40 tas de branches. Rendez vous, 9 heures, pépinière du Oonde. L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

MISES DE BOIS

Ensuite d'autorisation, la commune de Grandvillard vendra, par voie de mises publiques, un grand nombre de numéros de beau bois de commerce et de construction, plantes, billons et poteaux, dans ses forêts du Réplegnz et des Marais. Les mises auront lieu sur place, sous de favorables conditions, le **8 novembre**. Rendez vous des miseurs à 8 1/2 heures, à l'auberge communale. Par ordre : Le Secrétariat communal.

La soumission

pour les 143 numéros bois du Gros Rugli, rière Bellegarde, n'aura pas lieu. Jacques DUPASQUIER, La Tour.

A VENDRE

Un bon et joli **DOMAINE** de 4 poses et quelques perches, pourvu de bons jeunes arbres fruitiers, maison d'habitation, grange et écurie, situé à quelques minutes du village de Marsens. Pour voir et traiter, s'adresser au propriétaire : Barthélemy TINGELY, Marsens.

Mises de bois.

La commune de Villars-s.-M. exposera en vente, par voie de mises publiques, le **samedi 9 novembre** prochain, dans ses forêts communales, un certain nombre de beaux numéros de sapins propres à billons et foyard. Départ pour la forêt à 12 1/2 h. Le Secrétariat communal.

Vente mobilière.

L'Office des faillites de la Gruyère fera vendre à tout prix, le **vendredi 8 courant**, dès les 2 heures du jour, à la maison Auguste Dupont, à Bulle, tous les biens meubles restants, outils de forge, de charbon, fers préparés pour gros chars et voitures, roues de char, cercoles de roues, fers divers, bois de charrouage, tours à fer et à bois, machine à percer, divers.

Mises de bétail et chédail.

Pour cause de décès, la soussignée vendra en mises publiques, à son domicile près des Colombettes, Vnadens, le **vendredi 8 novembre**, dès 9 heures du matin, 6 vaches portantes, 3 génisses, 1 jument, et dès 1 h après midi : 3 charrues, 1 charrue, 2 luges 1 chenaquet et quantité d'autres objets. Vve Mariette MORZ.

Mises de bétail.

Le **mardi 12 novembre**, de 9 à 10 heures du matin, chez M. Hyacinthe Duffey, à Hauteville, on vendra en mises publiques une vingtaine de vaches portantes et deux jeunes taureaux de 8 mois. Favorables conditions.

Pâturage à louer.

Mardi 12 novembre prochain, à 2 heures après midi, à l'auberge du Lion-d'Or, la commune de Neirivue exposera en location, pour les années 1902, 1903, 1904, le pâturage des Dovallets. Neirivue, le 2 novembre 1901. Par ordre : Le Secrétariat communal.

La Société de patinage DE BULLE

demande un **surveillant** pour l'exploitation de la patinoire et un **desservant** pour la buvette. Se renseigner et s'inscrire chez Ch. Morel, libraire, jusqu'à samedi 9 novembre, au soir.

Attention!

Le soussigné informe l'honorable public qu'il vient d'installer un **atelier de chapellerie à La Tour-de-Trême**. Réparations de chapeaux de feutre et paille pour hommes, dames et enfants. — Teinture. — Changement de formes, etc. — Travail prompt et soigné. — Prix très modérés. Se recommande : **Paul BARRAS** près de l'église, La Tour-de-Trême.

Raisins frais du Tessin 1^{er} qual.

jusqu'à Noël : 100 kg. franco en gare de Lugano Fr. 15.— 15 » poste à domicile 4.50 5 » » » 1.80 15 kg. châtaignes » 4.— tout contre remboursement. **Stefano Notari, Lugano.**

CARNETS pour mises de bois

à l'usage des communes chez Ch. MOREL, libraire, et à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Cassée

Dimanche 17 novembre à l'auberge du LION-D'OR à Avry-dev.-Pont. Bonne musique. Invitation cordiale. P. GUÉRIG, tenancier.

Dimanche 17 novembre 1901 :

Cassée à l'auberge de la Croix-Blanche, VUADENS. Invitation cordiale. CURTY, aubergiste.

Dimanche 10 novembre :

Cassée à l'auberge de l'Aigle-Noire, à Riaz, avec le concours d'une musique. Invitation cordiale. M. MAGNIN, tenancier.

Dimanche 10 novembre :

CASSÉE à l'hôtel de la Grue, BROG avec le bienveillant concours de la Société de musique de Broc. Invitation cordiale. Irénée BARBEY, aub.

A louer :

Un beau logement. Eau et lumière électrique. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haazenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Auberge à louer.

La commune de **La Tour-de-Trême** exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de six années, l'auberge qu'elle possède sous l'enseigne de la **Maison de Ville**, avec ses dépendances, soit : grange, écurie et remise, jardin, jén de quilles, boucherie et environ 1 pose de terrain. L'entrée en jouissance aura lieu le 11 novembre 1902.
Les mises auront lieu en dite auberge, le **lundi 11 novembre prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions.
Cet établissement, d'une clientèle assurée, permet, à un preneur sérieux, de réels avantages.
La Tour, le 20 octobre 1901.
Par ordre : **Le Secrétaire communal.**

Magasin A. GLASSON, Bulle,

Place du Petit-Marché.

Jusqu'au 30 novembre seulement :

LIQUIDATION GÉNÉRALE

de toutes les marchandises en magasin.

Draps et milaines pour hommes et enfants; floteur; étoffes de robes.
Chapeaux paille et articles de mode; laines et cotons; lainages.
Rayon spécial de crêtonnes et indiennes au prix de facture.
Grand stock de coupons à bas prix.

FOIRE DE FRIBOURG

La grande foire au bétail dite de la **ST-MARTIN** aura lieu

lundi 11 novembre.

OUVERTURE DU MARCHÉ AUX VEAUX

La Direction de police de la ville de Fribourg.

Grand rue 32 **BULLE** CHAPELLERIE TOBIE BEC **BULLE** Grand rue 32

Reçu grand et riche choix de **chapeaux feutre** en tous genres, couleur et forme, depuis 1 fr. 95 pour enfants et 2 fr. 75 pour hommes jusqu'à 25 fr.
Grande collection de **casquettes** et **bérets** depuis 85 cent.
Bonnets drap et fourrure ordinaires, ainsi que de luxe, tels que castor et astrakan.
Tricotages et gilets de chasse, cravates, blouses fil et coton.
Fabrique de parapluies et réparations.


Fourneaux. Potagers.

Grand choix de **fourneaux** en castelles et en fer, garnis en molasse, ainsi qu'un grand nombre de **potagers** de toutes dimensions, prêts à livrer, à très bas prix.
TRAVAIL GARANTI
Atelier de serrurerie G^o Wehner,
BULLE, à côté de l'hôtel de l'Écu, **BULLE**


Galvanoplastie.

Nickelage. Cuivrage. Oxydation. Argenture. Dorure.

M. HENRI GEINOZ, ingénieur, à **Fribourg**, avise le public qu'il a joint à sa **fabrique d'accumulateurs transportables**, Fribourg, Route Neuve un **atelier de galvanoplastie**.
Il se charge de tous les travaux concernant cette partie, ainsi que du **dégrossissage** et du **polissage** de tout objet en métal.
Travail soigné et promptement exécuté.
Les objets pourront être remis directement à son atelier (**Fribourg**, Route Neuve) ou aux magasins suivants :
Fribourg : MM. **Hertling frères**, rue de Lausanne N° 85;
Bulle : M. **Arnold Desbiolles**, marchand de fer;
Morat : M. **F. Staub**,
Romont : M. **P. Demierre**, quincaillier;
Estavayer : M. **E. Elgass**, marchand de fer.



POUDRE MAYOR



POUDRE MAYOR

POUDRE MAYOR
tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL

Marque déposée. de **B. MAYOR**, vétérinaire et pharm.
Vente en gros : Vve Aif. DELISLE & C^o, fab^o, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevay
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

La **Fabrique de voitures à Murgenthal** (canton d'Argovie) est toujours acheteur de beaux

frènes pour le charonnage à des conditions avantageuses.

SAPIN

Le sousigné en serait acheteur de 60 à 80 stères, bien conditionnés.
Offres avec prix à M. C. Imhoff, combustibles, Lausanne.

BOUTANGERIE **Michel Moullet** **LAITERIE**
ÉPICERIE — Produits laitiers.
TÉLÉPHONE **AVRY-dev.-PONT** TÉLÉPHONE

Farines, son, maïs de première qualité à prix très avantageux.

Dépôts de pain de la **boulangerie Moullet** : Avry, magasin Moullet et épicerie Charrière; Le Bry, M. Morard, tanneur; Gumezens, épicerie Euphrasine Demierre; Vuippens, épicerie Véronique Ayer; Sorens, M. Lucien feu Cyrien Ayer; Rossens, épicerie Mauron; Pont-la-Ville, épicerie Tinguely Dévaud.
ARTICLES D'ÉPICERIE au complet. — **Tabacs et cigares.**
Miel extrait et en rayon.

+ + + + +
Demandez échantillon gratis du


VIN

de raisins secs
à **Fr. 23.—** les 100 litres franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT
Succès croissant depuis 12 ans. Analysé par les chimistes.
Beaucoup de lettres de recommandation.

+ + + + +
Voulez vous savoir le temps qu'il fera en 1902?
Achetez pour 30 cent. (35 cent. en timbres-poste franco) :
L'ALMANACH DES CHEMINS DE FER JURA-SIMPLON
contenant les pronostics de **J. Capre**.
Dépositaire général : **JULES BORLOZ**, imprimeur-éditeur, Aigle,
à qui doit n'être adressées toutes les demandes.
En vente à **Bulle** : chez Bürgler, épiceries; — à **Romont** : Fornoy-Butti, Ayer-Demierre, Seiboz Stajessi; — à **Chât-St-Denis** : Frici her.

CHOCOLAT



SUGHARD

AU LAIT PUR
DES ALPES SUISSES

Automne 1901.

Pour **COUTURIÈRES**
CORDONNIERS
LINGÈRES
TAILLEURS, etc.

Les nouvelles machines à coudre

SINGER



sont reconnues
comme les plus avantageuses.

MARCHE SILENCIEUSE
MARCHE RÉGULIÈRE
MARCHE RAPIDE

PARIS 1900

LE GRAND PRIX

La plus haute récompense.

Grandes facilités de paiement.

Seule maison à **Lausanne** :

CASINO-THÉÂTRE

Dépôt à **Bulle** chez M. Pinaton.

Chambre meublée
à louer chez M. HECKER, tailleur, Bulle.

Pour maux de dents,

employez-eulement la **ouate dentifrice**
Kropp à 75 cent. le flacon (20% de ouate
Carvacrol), seul véritable av. le nom « Kropp »,
à la pharmacie Gavin, Bulle.

On demande un
fort berger

pour élever 16 vaches. Gages 45 fr. par
mois. Entrée de suite.
S'adresser chez M. Plan, à **Bourdigny**
(Genève).

On demande

de bons **ouvriers-terrassiers**.
S'adresser à **Ant. Nein**, entrepreneur, à
Fribourg.

A vendre d'occasion :

Un **calorifère** presque neuf.
S'adresser à la **Banque populaire de la**
Gruyère.

Bon regain

à vendre à 11 fr. les 100 kg. franco gare
Bulle. Adresse : **J. Red**, à **Villeneuve-Lac**.

CHEVAUX

À vendre deux étalons de 4 ans, demi-
sang, ainsi que plusieurs juments portantes.
Sujets primés.
S'adresser à **M. Henri Bourquin**, éleveur,
à **Tramelan** (Jura bernois)

A louer :

Un **atelier de menuisier** avec ma-
chines et moteur, et un **logement**.
S'adresser à **TORCHE**, à **La Tour**.

BULLE — **EMILE LENZ**, IMP.-ÉDITEUR



PRIX DE L'ABONNÉ
Suisse... 1 an,
... 6 mois
Étranger... 1 an,
... 6 mois
payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne
bureaux de p

BULLE

L'appr

Moins de trois
des élections g
informé, le part
répondu aux pr
lait l'autre jour.

Ce silence est
pas. Les maître
goeurs pour pr
minorités qui, u
électoral. Ils n
dernier moment
nettes, inaccept

Franchement
dire, à leur déc
autrement. Po
n'en est pas m

En effet, pou
affaires politici
secret que le
longtemps, d'ét

Comment per
vernement qui
aventureuses et
mano et du Vil

Comment un
que, quand il a
ses jours et qu
tes du Kursaa
Genève?

Ce n'est donc
service des app
sont férocés et
tout son monde
teau tout entier
un seul morcea
part, auraient d

Et puis, quan
soi, quand tout
introduire dans
amis fidèles et
compter. Les p
pables de décou
la netteté de
charbonnier est

Voilà pourqu
lette ne nous ét
notre pensée, e
les gouverneme
entière leur int
lumière.

Et puis, les e
norités qui se c
ment dans leur
battent.

Supposons —
quelques mois u

La suite du f